A stylized, handwritten logo consisting of the letters 'A', 'F', 'E', 'C', 'S', 'L' in a bold, slanted font. The letters are connected and have a thick, black ink appearance.

**Association étudiante
du Cégep de Saint-Laurent**
625 Sainte-Croix
Saint-Laurent, Québec
Tel: 747-4026 Fax: 744-2787

**Procès-verbal
de l'Assemblée Générale
du mercredi 22 avril 1998
à 11h au C-5**

Ordre du jour:

- 0.0 Procédures
- 1.0 Info coordonateur
- 2.0 Élection de représentants à la Soirée
Reconnaissance
- 3.0 Frais fixes sur les notes de cours
- 4.0 Drogue
- 5.0 Tabagisme
- 6.0 Externe
- 7.0 Varia
- 8.0 Levée

Assemblée Générale
du mercredi 22 avril
à 11h au C-5

Ouverture proposée par Benoit Marsan et appuyée par Othmane Alaoui.

0.0 Procédures

Proposition: que François Jean soit le président et Philippe de Launière soit le secrétaire;

proposé par David Chevrier;
appuyé Benoit Marsan;
adopté à l'unanimité.

Proposition: que l'ordre du jour, tel que présenté, soit accepté;

proposé par David Chevrier;
appuyé par Benoit Marsan.

1er amendement: que l'on rajoute un point tabagisme après le point drogue;

proposé par Julie Fortin;
appuyé par Garance Annecou-Falaguet.

1er amendement adopté à l'unanimité.
Proposition principale adoptée à l'unanimité.

2e amendement: que l'on alloue un temps limite de 15 minutes à chaque point;

proposé par Benoit Marsan;
appuyé par Julie Fortin.

Sous-amendement: que l'on alloue une limite de 30 minutes au point frais fixes sur les notes de cours au lieu de 15 minutes;

proposé par Anipier Maheu;
appuyé par David Chevrier.

Sous-amendement adopté à l'unanimité.
2e amendement adopté à l'unanimité.

1.0 Info coordonateur

Proposition: qu'on ouvre un poste dans les journaux pour le coordonateur et que l'on engage un coordonateur pour les services de l'A.E.C.S.L, soit le café étudiant, la librairie et l'imprimerie, pour une période de six mois;

proposé par Julie Beaulieu;
appuyé par David Chevrier;
adopté à la majorité.

Proposition: que le mandat du coordonateur soit discuté entre les services et que la prise de décision soit faites par le comité réévaluation de la coordination des services de L'A.E.C.S.L;

proposé par Julie Beaulieu;
appuyé par Garance Anecou-Falaguet .

Amendement: Que le comité de la réévaluation de la coordination des services de L'A.E.C.S.L. soit redevable devant l'assemblée générale;

proposé par Benoit Marsan;
appuyé par Jean Harry Clerveau;
adopté à l'unanimité.

2.0 Élection de représentants à la Soirée Reconnaissance

Soirée qui reconnait les personnes s'étant impliqués dans les milieux culturel et sportif à l'intérieur du collège. Le comité demande un représentant pour le milieu sportif, et un, pour le milieu culturel.

Élection d'un(e) représentant(e) pour le milieu sportif

Proposition: que Marie-Josée Lager soit la représentante en question;

proposé par Julie Morin;
appuyé par Marie-Josée Lager;
élue par acclamation.

Élection d'un représentant pour le milieu culturel

1re proposition: que David Magny soit le représentant en question;

proposé par Julie Beaulieu;
appuyé par Anipier Maheu.

2e proposition: que Geneviève Grignon soit la représentante en question;

proposé par Geneviève Grignon;
appuyé par Martin Mantha.

Les deux candidats sont élus à l'unanimité après l'accord de Louise Lefavre.

3.0 Frais fixes sur les notes de cours

Proposition privilégiée: qu'une assemblée générale ait lieu le 6 mai 1998;

proposé par Anipier Maheu;
appuyé par Jean Harry Clerveau.

Amendement: que l'assemblée générale ait lieu le 1er mai au lieu du 6 mai 1998;

proposé par Julie Fortin;
appuyé par Julie Beaulieu;
adopté à l'unanimité.

Proposition: Que l'on maintienne le boycott des frais fixes sur les notes de cours;

proposé par Anipier Maheu;
appuyé par Marie-Ève Pinchaud;
adopté à l'unanimité.

Proposition: qu'une action soit faite la semaine prochaine et que l'exécutif s'en occupe;

proposé par Benoit Marsan;
appuyé par Marie Alix Pouteaux;
adopté à l'unanimité.

Proposition privilégiée: que l'on passe au point 6.0 Externe sans retour en arrière;

proposé par Benoit Marsan;
appuyé par David Chevrier;
adopté à l'unanimité.

6.0 Externe

Proposition: que le M.D.E. soit un syndicat étudiant;

proposé par Benoit Marsan;
appuyé par Jean Harry Clerveau;

Garance Anecou-Falaguet demande la question préalable;
adopté à l'unanimité.

Proposition adoptée à la majorité.

7.0 Varia

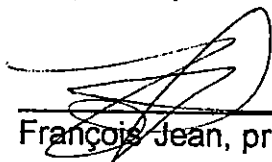
-Drogue

Suite à l'acceptation de la réglementation sur la possession, consommation, vente et fabrication de drogues, les gardes de sécurité ont le pouvoir de demander l'identification de l'étudiant en infraction, ensuite de faire suivre l'étudiant en question dans le bureau de la directrice générale. Or, une gardienne, du nom de Carmen, se conduit d'une manière inacceptable: elle court littéralement après les étudiants qui pourraient être en infraction. Ainsi, nous n'acceptons pas l'attitude de cette garde de sécurité et nous projetons lui signifier notre inconfort face à ses actes.

-Tabagisme

L'administration du Cégep de Saint-Laurent a décidé de revoir sa réglementation concernant le tabagisme. Il a été demandé à l'AECSL de déléguer un étudiant pour faire partie d'un comité formé à cet effet. L'orientation de ce comité demeure nébuleuse, il s'agira peut-être d'établir des sanctions pour les contrevenants qui ne respectent pas les aires "non-fumeur", peut-être simplement interdire l'usage du tabac à l'intérieur du cégep? Dossier à suivre...

Levée proposée par Julie Fortin et appuyée Othmane Alaoui.


François Jean, président


Philippe de Launière, secrétaire